

Intervention d'Alain BONNIN

Président de l'uB

Jeudi 10 janvier 2019 - 16h

Bibliothèque universitaire Droit-Lettres

Madame et Messieurs les Parlementaires,
Mesdames et Messieurs les vice-présidents de la Région BFC,
Messieurs les vice-présidents de Dijon Métropole,
Monsieur l'adjoint au maire de Dijon,
Mesdames, Messieurs les élus régionaux, départementaux et locaux,
M. Président de l'UFC, cher Jacques,
Messieurs les chefs d'établissements fondateurs de la ComUE UBFC,
J'excuse à cet instant Luc JOUHAN, Administrateur provisoire de la ComUE,
Mesdames, Messieurs les chefs d'établissements du Grand Campus Dijonnais,
Madame la Directrice du CROUS de BFC,
Mesdames, Messieurs les représentants du monde socio-économique,
Madame, Messieurs les anciens Présidents de l'université de Bourgogne,
Mesdames et Messieurs les Directeurs de composante et de laboratoire,
Mesdames et Messieurs les membres élus des conseils de l'université,
Cher(e)s Collègues, cher(e)s Etudiants, cher(e)s Ami(e)s,

Aux lendemains de la Seconde guerre mondiale, avec notamment les ordonnances sur la Sécurité Sociale, le « *principe de solidarité* » s'est peu à peu imposé comme un des éléments du socle fondant le modèle social français ; valeur de référence, la solidarité est ainsi une des clés de notre consensus social.

Et peut-être faut-il, comme j'ai eu la chance de pouvoir le faire, avoir vécu dans d'autres régions du monde, travaillé dans des pays où le plus souvent l'individualisme gouverne les relations sociales, pour comparer, et apprécier dans sa profondeur et ses implications un projet de société qui fait de la solidarité l'un de ses principes cardinaux. Car pour beaucoup des habitants de la terre la vie est dure et la solidarité inexistante. Je veux dire la solidarité en tant que principe d'organisation social.

Je pense à la pauvreté qui frappe des centaines de millions - plus probablement des milliards - d'êtres humains. Je pense aux fractures qui dans certaines sociétés même riches séparent des couches sociales devenues imperméables. Et que dire en France, pourtant septième puissance économique mondiale, pays fort de ses valeurs de solidarité, où les choix fondateurs réalisés depuis 1945 ne suffisent plus à éviter la fragmentation de la société.

Ailleurs également, en Europe et dans le monde les changements rapides qui sont à l'œuvre mettent en cause la cohésion des sociétés et imposent de repenser les modèles sociaux.

Plus que jamais, les valeurs humanistes de solidarité doivent guider la réflexion et l'action. Je veux ce soir vous dire qu'en France, l'Université est un des acteurs engagés pour une société solidaire.

En permettant chaque année à 2 millions de nouveaux jeunes gens et jeunes filles d'acquérir une formation supérieure en contrepartie de droits d'inscription modiques, en offrant un dispositif de bourses d'Etat, notre pays a fait un choix politique, celui d'un modèle d'enseignement supérieur solidaire, qui ouvre à chaque lycéenne et lycéen les portes d'un parcours de formation qui pourra le mener au doctorat.

Les universités françaises sont fières que des jeunes, chaque année plus nombreux, leur fassent ainsi confiance pour les guider vers leur avenir. Les universités françaises sont fières des savoirs qu'elles leur transmettent et qui permettront à ces jeunes de créer le monde de demain. Les universités françaises sont fières d'être actrices du progrès social et de la cohésion du pays.

L'université de Bourgogne honore ce contrat solidaire de la nation pour la qualification et l'avenir de sa jeunesse. Près de 33.000 étudiantes et étudiants seront inscrits cette année dans les composantes de notre université.

Je souhaite remercier ces jeunes qui nous font confiance. Je souhaite remercier les personnels de l'établissement, enseignants-chercheurs, enseignants, chercheurs, personnels administratifs, techniques et des bibliothèques qui rendent possible l'accueil et la formation de nos étudiants. Les réussites de l'université de Bourgogne pour ses étudiants sont vos réussites à tous. Elles sont le fruit de votre engagement de service public, et des valeurs de solidarité au service de la jeunesse que vous partagez et portez très haut.

Dans un pays marqué par des inégalités territoriales croissantes, mener une politique solidaire c'est également s'attacher avec conviction à renforcer le lien entre des territoires favorisés par l'histoire et la géographie, et d'autres, souvent distants des grands centres et qui sont socialement et économiquement fragiles. Pour les jeunes qui vivent dans ces bassins de vie, un accès de proximité à l'enseignement supérieur est décisif pour l'avenir.

Et c'est là une autre force du modèle français d'enseignement supérieur, et un autre choix solidaire, que d'avoir mis en place et de soutenir un tissu universitaire dense et de qualité dans des villes de taille moyenne.

Vous le savez, l'Université de Bourgogne est un acteur engagé de cette solidarité des territoires. Université de tous les territoires de Bourgogne, cet ancrage territorial s'inscrit dans notre histoire et notre identité. Par sa présence sur les campus d'Auxerre, de Nevers, du Creusot, de Chalon sur Saône et de Mâcon, l'université de Bourgogne assure une responsabilité sociétale de premier plan en permettant l'accès à l'enseignement supérieur à des jeunes qui en seraient écartés sans cette présence universitaire de proximité.

Et je veux souligner ce soir quelques projets reliant le campus dijonnais aux campus territoriaux ; je pense à la création en cours, au Creusot, d'une filière d'ingénieurs en robotique qui sera rattachée à l'ESIREM, école d'ingénieurs installée sur le campus de Dijon. Un projet emblématique montrant que l'université est acteur de la cohésion entre métropole et villes de taille moyenne sur l'espace géographique bourguignon.

Je veux également vous parler du quatrième bâtiment dédié à la vie étudiante sur le campus d'Auxerre, du département infrastructures routières de l'ISAT à Nevers, des diplômes ouverts sur le campus de Mâcon depuis 2012 ou de l'ouverture à venir du quatrième département sur notre campus de Chalon sur Saône.

L'université de Bourgogne, mesdames et messieurs, est bien un acteur fort de la solidarité territoriale. Ceci doit aussi être une fierté pour l'ensemble de notre communauté.

Les universités françaises sont également acteurs de la « solidarité du savoir ». Je veux parler ici de la « formation tout au long de la vie » qui permet à chacun, à tout moment de son parcours, d'approfondir

ses connaissances, de renforcer ses compétences et d'améliorer son niveau de qualification et d'employabilité.

Alors que la majorité des métiers exercés dans 20 ans n'existe probablement pas encore, l'université, par la diversité des champs du savoir qu'elle embrasse, par les croisements disciplinaires qu'elle autorise, et parce qu'elle mène son activité sur un front de connaissances en évolution permanente, a vocation à être acteur de premier plan de cette mission de formation tout au long de la vie en appuis à l'emploi de tous.

Plus que d'autres peut-être, l'université de Bourgogne est un des acteurs de cette « *solidarité du savoir* ». Notre service de formation continue et en alternance, certifié ISO 9001, est positionné dans les dix premiers services universitaires français de formation continue par son chiffre d'affaires.

Et savez-vous qu'un quart de notre offre de formation est ainsi financé par la formation continue et l'alternance ? Une marque de confiance des acteurs économiques qui nous confient des stagiaires ou forment nos apprentis.

Et une belle démonstration de l'engagement de l'université de Bourgogne dans ce grand mouvement de « *solidarité du savoir* » qui va marquer ce début de 21^{ème} siècle.

Je pense également à la « *cité de l'alternance* » que nous avons imaginée et portons avec le Centre de Formation des Apprentis de la Noue, le CROUS et la Région, et qui permet des parcours de formation croisés entre métiers manuels et formations universitaires. Je pense au Centre de Formation des Apprentis du supérieur dont l'université de Bourgogne est l'un des fondateurs, et que nous pilotons avec nos partenaires de la Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale. Je pense également aux relations fécondes que nous avons tissées avec l'ensemble des branches professionnelles et les CFA partenaires.

Et ce soir mesdames et messieurs, je veux également vous parler de la solidarité des universités françaises auprès de la jeunesse du monde. Chaque étudiant international accueilli dans une université française bénéficie d'une formation que le plus souvent il ne pourrait pas recevoir dans son pays natal. Cela a toujours été un choix de notre pays. Un choix de solidarité. Un choix de développement vis-à-vis de pays en situation économique souvent fragile, et pour des jeunes dont certains deviendront les cadres de leurs pays. C'est aussi un choix humaniste ; un choix de fraternité.

C'est ne pas oublier la responsabilité particulière de la France vis-à-vis de pays auxquels nous sommes liés par l'histoire et la culture. Ne pas oublier l'espace francophone qui se déploie sur tous les continents. L'espace francophone qui appelle des amitiés, qui marque le sentiment qu'un destin commun se partage, et qu'il n'est de véritable identité que fondée sur la culture.

Riche d'un grand passé de tradition, et aussi de sa diversité, la francophonie est un espace de création. Fière de ses réussites technologiques, ouverte à la liberté de rechercher et de transmettre, la francophonie est un espace de développement.

Mêlée de civilisations multiples, elle est attentive aux justes exigences de tous et d'abord de ceux qu'on appelle les pays du Sud, d'une large part du monde qui souffre et qui mérite la solidarité internationale.

Et si nos continents sont distincts et nos géographies différentes, une part de nos histoires est partagée, et nos cultures sont irrémédiablement liées.

C'est l'une des richesses de l'enseignement supérieur que cette capacité à tisser des liens internationaux. Car ce qui fait l'université dans toute la profondeur de ce mot, c'est bien la communauté

de savoirs, et la transmission, sans frontières, vers ceux qui apprennent, étudient, préparent leur avenir et celui du monde. L'université est ainsi, par mission et vocation, un espace ouvert sur la diversité et l'universalité.

L'université de Bourgogne assure résolument cette mission solidaire internationale. Notre établissement accueille chaque année près de 3.000 étudiants internationaux originaires de plus de 100 pays différents, dont 32 pour l'Afrique francophone qui représentaient l'an passé près de 1.300 étudiants. Et j'aimerais avoir le temps de vous parler de bien des actions menées par notre communauté.

Parmi les plus récentes je pense au Diplôme d'Université porté par l'UFR Lettres et Philosophie pour l'enseignement de la langue française aux migrants accueillis sur notre territoire ; je pense aux belles relations établies avec les universités de Mohammed VI Polytechnic et de Cadi Ayyad Marrakech au Maroc que j'ai eu plaisir de découvrir l'an passé ; je pense aussi au Master Informatique, parcours « sécurité des systèmes numériques initié par l'ESIREM et délocalisé à l'IFTIC-Sup (institut agréé par l'Etat) au Cameroun.

Enfin dernier exemple, je tiens à souligner la belle implantation d'une antenne de l'UFR des STAPS à Athènes. Dans un pays qui nous est si proche, la Grèce, ravagée par une crise économique sans précédent, où l'accès à l'enseignement supérieur est compté, l'université de Bourgogne va au-devant de la communauté éducative pour participer, sur place, à la formation des futurs professeurs d'éducation physique et sportive. Un nouveau modèle de coopération internationale auquel il nous faudra peut-être réfléchir pour l'avenir.

L'Université solidaire c'est également une université ouverte sur la cité. Ici à l'université de Bourgogne, je veux vous parler de notre pôle culture :

l'Athéneum et son offre culturelle diversifiée, la Mission Culture Scientifique avec *l'Expérimentarium* et la « nuit des chercheurs » qui rendent accessibles les savoirs à tous les citoyens et aux enfants à partir de 11 ans, l'« Université pour tous de Bourgogne » qui ouvre nos amphithéâtres et nos salles de classe en proposant des milliers d'heures de cours spécialement destinées à ceux qui ont le goût de cultiver leurs savoirs dans un cadre non formel, les « Editions Universitaires de Dijon » qui diffusent auprès du public des centaines d'ouvrages écrits par nos enseignants et nos chercheurs. Et à propos de livres, qui sait que les bibliothèques universitaires sont accessibles gratuitement à tous les demandeurs d'emploi ? Un beau symbole de l'engagement solidaire des universités françaises.

L'université solidaire, ce sont enfin les actions que mène au quotidien la communauté universitaire, la mission handicap, l'épicerie solidaire EpiCampus pensée et dirigée par des étudiants, la lutte contre les discriminations et je veux vous dire ma fierté d'avoir reçu, en décembre dernier, des mains du recteur Chanet, le trophée Bourgogne Franche Comté décerné par l'observatoire régional de la laïcité, une distinction attribuée à notre université pour les actions menées par les étudiants de l'université de Bourgogne.

Mesdames et messieurs, ce sont toutes ces actions, petites et grandes, locales, nationales et internationales, qui font des universités françaises, et singulièrement de l'université de Bourgogne, des acteurs essentiels de la cohésion de notre société qui font des universités, non seulement des espaces uniques de création et de transmission du savoir, mais également des espaces où se forge une citoyenneté dont les valeurs universelles, liberté, égalité, fraternité, dignité de tous, justice, tolérance, doivent plus que jamais être affirmées. Et de la solidarité dont j'ai souhaité vous parler, à la fraternité inscrite dans les devises de notre république, il n'y a qu'un pas, que je franchis ce soir.

Au nom de toute la communauté de l'Université de Bourgogne je forme donc auprès de vous des vœux pour une année 2019 solidaire et fraternelle entre les hommes, en France, en Europe et dans le monde. Très heureuse année à toutes et tous.